

Transrural

initiatives

n°460 / jan.-fév. 2017 / 9 euros

- DESSINER UNE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE
- RECUEILLIR ET DIFFUSER LA PAROLE PAYSANNE
- LA FAUSSE RÉVOLUTION DES MICRO-FERMES



Dossier
**TERRITOIRES RECHERCHENT
NOUVELLES DYNAMIQUES**

Transrural initiatives

revue d'information agricole et rurale
publiée par l'Agence de diffusion et
d'information rurales (Adir), association
d'édition de :



Le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), rassemble plus de 200 associations qui défendent depuis plus d'un demi-siècle des enjeux tels que la promotion d'une agriculture durable, l'offre d'aliments de qualité, l'élaboration d'un autre modèle énergétique, le maintien d'un monde rural facteur de cohésion sociale... Fin 2016, l'Adir, la Fédération nationale des Civam et le Rad ont fusionné pour devenir Réseau Civam (www.civam.org).



Lieu de rencontres, d'échanges et vecteur d'intégration socio-économique, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), propose aux jeunes de treize à trente ans vivant à la campagne ou qui l'envisagent, de s'engager avec d'autres pour l'amélioration de la qualité de vie, de leur environnement et de la société qui les entoure par l'action, la réflexion, la recherche de sens et la formation (www.mrjc.org).



La Confédération nationale des Foyers ruraux (CNFR) fédère des associations qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire et qui contribuent à ce que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité, promeuvent le fait associatif et contribuent à l'émancipation des individus, tout en luttant contre la fracture sociale et l'isolement des individus (www.cnfr.org).



Le Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural (Relier) considère qu'il est nécessaire de soutenir le développement d'autres activités à la campagne et, face aux interrogations de notre société, qu'il est urgent de leur donner un sens : s'installer à la campagne, monter une entreprise rurale, c'est d'abord faire le choix d'un mode de vie. Depuis 1984, l'association d'éducation populaire Relier contribue à créer et animer des lieux d'échange et de mise en lien des personnes qui font le choix de s'installer et vivre en milieu rural (www.reseau-relier.org).



Le centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local Cap Rural a pour vocation de promouvoir le développement des territoires ruraux et périurbains de Rhône-Alpes. Depuis 1996, Cap Rural porte le projet d'espaces ruraux vivants aux fonctions diversifiées (productive, résidentielle, touristique et nature), composés par une mixité de populations et d'activités, et mettant en œuvre de réelles dynamiques économiques, sociales et environnementales, dans le cadre de relations équitables avec les espaces urbains (www.caprural.org).

Directrice de publication : Isabelle Barnier - **Équipe de rédaction permanente :** Hélène Bustos, Fabrice Bugnot - **Ont participé à ce numéro :** Rémy Bacher, Olivier Benelle, Maxime Bergonso, Hugues Boiteux, Michel Carré, Anne Carton, Céline Dallet, Baptiste Douillet, Lison Demunck, David Fimat, Raphaël Jourjon, Ludovic Mamdy, Pierrick Monnet, Jean-Claude Moreau, Axel Othelet, Pauline Salcédo et Mathieu Salvi.

Notes de lecture et revue de presse : Alain Chanard



Maquette : Catherine Boé
Impression : Evoluprint, Brugièrre
Administration / Rédaction :
58 rue Regnault - 75 013 Paris
Tél. 01 48 74 52 88

Site internet : www.transrural-initiatives.org
Mail : transrural@globenet.org

CRÉDIT PHOTO DE LA UNE : AXEL POISSON COURTIAL
AUX RENCONTRES 2016 DE L'ATELIER PAYSAN

Reproduction autorisée sous réserve de demande
- n°CPPAP : 0620G86792 - ISSN : 1165-6166 -
Dépôt légal : février 2017.

vivre ensemble

Initiative

4 Une malterie qui s'affine avec l'âge

Alimentation

5 Dessiner une démocratie alimentaire

Société

6 Pourquoi Marine Le Pen attire les jeunes

Culture

8 Le numérique comme levier de la culture populaire



ménager les ressources

Agriculture

10 Recueillir et diffuser la parole paysanne

Mobilisation

12 Monsanto assignée par les citoyens

un autre développement

Initiative

13 Un collectif crée de l'emploi avec des vêtements qui n'en ont plus

Agriculture

14 Inra : l'inflexion... du discours
15 Pour ou contre la coexistence des systèmes agricoles ?

Débat

16 La fausse révolution des micro-fermes

Chronique

18 La guerre des mots - acte XVI

Quatrième de couverture

Les projets de vie en milieu rural se multiplient et questionnent de plus en plus de familles et de jeunes couples en quête de calme et de qualité de vie. La campagne redevient un nouveau lieu de résidence grâce notamment au développement du télétravail et des activités de travailleur indépendant. La photographie présente en quatrième de couverture a été prise par Romain Francou, professionnel du développement territorial et photographe amateur, à Cavagnac, village situé sur la commune de Soturac (46) dans le Quercy. Cavagnac est un lieu de passage entre les vallées de la Thèze et du Lot, aux portes du Périgord. La prise de vue fait partie d'une série capturée sur pellicule argentique 35 mm en noir et blanc, au cours de l'été 2016. Cette photographie tente de retranscrire les sensations d'espace et de liberté qui témoignent du bien-être expérimenté en territoire rural (romain.francou@gmail.com).

(Ré)abonnez-vous à *Transrural initiatives*
sur la boutique en ligne de la revue



découvrir

19 En revues

20 Au fil des lectures

la vie des réseaux

I à VIII DOSSIER CENTRAL

Territoires recherchent nouvelles dynamiques

Comment engager une dynamique de développement sur un territoire, quand on est élu, responsable associatif, animateur ou habitant ? Comment accueillir de nouvelles populations, créer des activités pour pallier la disparition « du travail et des emplois salariés » et inventer de nouvelles formes d'activités sans qu'elles ne soient pour autant synonymes de précarité ? Ce dossier construit avec des organisations de développement rural animées par le désir de « faire bouger les lignes » met en avant des analyses et expériences donnant à mieux voir comment la mise en mouvement collective s'organise aujourd'hui dans des territoires aux contours redéfinis.



JLZIMMERMANN/FLECKR

Chers lecteurs et lectrices,

Comme nous vous le disions dans l'éditorial du n°459, sous la plume d'Hélène Bustos, responsable de la rédaction, l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir) évolue notablement. En fin d'année dernière, l'Adir a fusionné avec la FNCivam et le Réseau agriculture durable, formant ensemble aujourd'hui « Réseau Civam ». Début 2017, l'Adir a le plaisir d'accueillir en tant que membres associés, Cap Rural et Relier (présentés succinctement dans l'ours). L'association compte donc aujourd'hui cinq membres : Réseau Civam, le MRJC, la CNFR, Cap Rural et Relier. Ce nouveau collectif a réaffirmé qu'il rassemble des réseaux motivés par la production d'une information rurale et agricole originale, s'appuyant sur l'expérience et la réflexion de nombreuses structures de développement agricole et rural. Tous ces réseaux ont en commun de porter le projet d'espaces ruraux vivants et diversifiés dans toutes leurs dimensions. Dans cette nouvelle configuration, en lien avec de nouveaux besoins éditoriaux, et dans un souci d'équilibre (financier notamment), la question est posée de faire évoluer le support de diffusion de cette information et donc *Transrural initiatives*. Nous vous tiendrons informés, bien sûr, de ces évolutions et décisions qui impacteront nécessairement, dès 2017, le format, le rythme, les contenus de la revue telle que vous la connaissez, depuis très longtemps pour certains d'entre vous, parfois depuis ses débuts en 1993. Dans le cadre du changement en cours, nous vous proposons toujours de vous abonner ou vous réabonner (les formules d'abonnement sont valables pour un nombre donné de numéros et non pour une durée, il n'y aura donc pas moins de numéros mais des abonnements qui courront sur plus longtemps). Vous marquez ainsi votre soutien aux activités de l'Adir et à la transition engagée. La poursuite de nos activités en dépend, en effet, comme vous le savez, les abonnés sont la charpente des médias tels que le nôtre. L'abonnement reste donc proposé aux conditions actuelles. Nous vous informerons des changements et nouvelles propositions dès qu'ils auront été définis. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre fidélité. Et si vous désirez, de près ou de loin, être associés à nos chantiers de réflexion et de construction, n'hésitez pas, il y a encore de la place !

LA PRÉSIDENTE DE L'ADIR, ISABELLE BARNIER

agriculture Pour ou contre la coexistence des systèmes agricoles ?

La coexistence est prônée par de très nombreux responsables politiques, notre actuel ministre chargé de l'agriculture étant le premier à canoniser la diversité des systèmes agricoles sur nos territoires. Pourtant, le débat est vif et la question de la coexistence de différents modèles suscite la controverse.

POUR ÉVITER LA RUPTURE, ORGANISER LA TRANSITION

Jérôme Dehondt se définit lui-même comme « *petit paysan diversifié en vente directe* ». Cofondateur du Mouvement inter-régional des Amap (Miramap), dont il est le trésorier actuel, il passe pourtant la plus grande partie de son temps sur sa ferme dans le Maine-et-Loire.

« Lorsque l'on aborde la question de la coexistence en agriculture, on oppose immédiatement deux modèles : un modèle industriel dominant contre un modèle alternatif innovant. S'il existe une homogénéisation des systèmes dans le modèle industriel, face à lui se développe une grande multitude d'alternatives et il me semble important de ne pas toutes les mettre dans le même sac. Par exemple, l'agriculture de précision, ou l'agriculture écologiquement intensive, sont certes des alternatives au modèle dominant en France, mais ne constituent pas un changement de paradigme en soi. Rappelons que l'agriculture dite dominante, ne l'est que dans nos pays industrialisés, puisque ce qui



continue de nourrir le monde, c'est encore la paysannerie. L'agriculture industrielle est pour moi une anomalie, développée par la volonté politique. Elle n'est performante à aucun point de vue : elle ne permet ni de nourrir les habitants de la planète, ni de préserver notre écosystème et encore moins de répondre aux enjeux sociétaux. Les suicides de mes collègues et la désertification de nos campagnes et ses conséquences en sont la preuve. Le système actuel est en faillite et les crises alimentaires et agricoles seront de plus en plus nombreuses. Pourquoi alors continuer à prôner l'existence d'un système voué à l'échec ? Non, la coexistence n'est pas souhaitable, l'ensemble de l'agriculture doit être réorienté

vers un système vertueux, dans les sillons des nombreuses initiatives existantes. Une agriculture paysanne, biologique, citoyenne et solidaire doit constituer un objectif politique clair et affirmé.

Il faut pour cela faire émerger différents schémas de transition, comme le scénario Aferres 2050, et mettre en place au plus vite les politiques publiques accompagnant ces changements, en priorisant la réforme de l'enseignement agricole et l'accompagnement à l'installation. Prôner la coexistence c'est refuser de voir la faillite annoncée et nier à la population agricole une transition qui sera d'autant plus rude si elle n'est pas anticipée.»

PROPOS RECUEILLIS PAR
PAULINE SALCEDO (TRANSRURAL)

LA BIO MOINS DÉNIGRÉE MAIS PERÇUE COMME UNE MISE EN CAUSE

Patrice Le Penhuisic est éleveur laitier en agriculture biologique dans le Morbihan. Il est élu à la chambre d'agriculture départementale et maire de la commune de Lauzach.

«La diminution du nombre d'exploitations n'a rien résolu dans la compétition pour le foncier. Mais, dans 98% des cas, les votes de la commission [consultative pour l'attribution des terres] se font à l'unanimité, ce qui montre qu'on avance vers une meilleure prise en compte des différents systèmes. Dans le contexte actuel, l'agrandissement apparaît pour beaucoup d'agriculteurs comme la solution pour résoudre leurs problèmes financiers... Et la végétalisation¹ accentue le

phénomène. En élevage, on est plus limité en capacité physique, alors qu'en grandes cultures, la mécanisation et le recours au salariat font qu'on n'a pas besoin de se limiter. Il n'y a plus de rejet de l'agriculture bio. À l'occasion de la régionalisation de la chambre d'agriculture, les quatre anciennes commissions départementales ont cherché à harmoniser leurs critères d'attributions, avec l'appui de l'administration. Un des points forts : on va faire en sorte que des terres en bio, et qui donc ont bénéficié d'argent public pour y arriver, aillent à des bios. Jusque là, c'est toujours le cas. Il faut dire que les gens en bio, en général, préparent bien leur succession. Mais il peut y avoir des réticences vis-à-vis de personnes venant de l'extérieur. Parfois celles-ci sont maladroites dans leurs manières d'entrer en contact, de négocier. Parfois, même si elles ont des hauts niveaux d'études, elles ont peu de moyens financiers, alors que les agriculteurs

(avec de petites retraites) cherchent à bien vendre leur outil... Et les outils réglementaires de contrôle et de limitation des surfaces sont régulièrement contournés, notamment via des formes sociétaires². Si, dans l'ensemble, le foncier est plutôt bien réparti, il reste quelques situations d'abus criants.

Je suis parfois interpellé pour aider à résoudre des conflits liés à des épandages de produits phytosanitaires qui sont passés par-dessus la haie et ont donc pollué une partie de parcelle bio. C'est peu fréquent, mais sans doute faudrait-il inventorier les situations. Il reste difficile de mettre en valeur la dynamique de la bio sans que cela soit perçu par beaucoup comme une mise en cause des systèmes plus conventionnels... Si nous ne sommes plus dans l'adversité et que la bio est moins dénigrée, au moins en public, parler des risques sanitaires liés à l'utilisation des produits phytosanitaires reste tabou chez beaucoup. »

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL CARRÉ

1 - Le terme désigne la diminution des surfaces consacrées à l'élevage (du fait des abandons) au profit des « cultures de rente » comme les céréales, les protéagineux...

2 - Par exemple, un agriculteur à six mois de la retraite fonde une société avec deux ou trois autres associés et au moment de son départ, il n'est pas remplacé...

débat

La fausse révolution des micro-fermes

Porte-étendard du mouvement des micro-fermes en France, l'association Fermes d'avenir ne laisse pas le monde paysan de marbre.

Télérama¹ le surnomme « *le révolutionnaire des champs* ». Maxime de Rostolan, directeur et fondateur de l'association Fermes d'avenir n'y va pas par quatre chemins : il veut métamorphoser l'agriculture dans les vingt ans à venir. Sa solution ? Des micro-fermes (d'une superficie inférieure à 2 ha) en maraîchage issues d'une « *conception permaculturelle* ». Libération² le qualifie au bas mot d'ambitieux, lorsqu'il présente son projet d'implantation de 200 000 micro-fermes en France. Projet qu'il développe, avec l'aide du cabinet d'étude Auxilia, dans un plaidoyer³ de

140 pages, dévoilé en grande pompe le 6 octobre dernier au château de la Bourdaisière (Indre-et-Loire).

Si Maxime fait le *buzz* autant dans la presse que sur les réseaux sociaux (60 776 « J'aime » sur Facebook), il ne fait par contre pas l'unanimité dans les réseaux militants pour une autre agriculture.

UNE VISION SIMPLISTE DE L'AGRICULTURE

La notion de micro-ferme a été popularisée ces dernières années par la médiatisation de la ferme maraîchère du Bec Hellouin (Eure) où Maxime a

d'ailleurs fait ses classes en 2012, lors de sa reconversion d'ingénieur en arts chimiques et technologiques parisien en « *paysan militant* »⁴. Cette ferme permaculturelle communique sur sa capacité à générer un revenu supérieur au Smic, pour un équivalent temps plein, sur une surface de 1 000 m² ; une aubaine pour les néoruraux en recherche de foncier et de reconnexion avec la nature !

Le mot permaculture est désormais sur toutes les lèvres : les porteurs de projets ne veulent plus s'installer en maraîchage, vaches allaitantes ou polyculture élevage, mais « en ■■■

1 - Article du 30/11/2016.

1 - Article du 24/08/2014.

3 - Disponible sur : www.fermesdavenir.org/journal/plaidoyer.

4 - Cité dans un article du Monde publié le 2/03/2016.



La ferme de la Bourdaisière, créée en avril 2014 est le support de l'expérimentation de l'association Fermes d'avenir. Les 1,4 ha sont mis à disposition par le propriétaire du château.

■■■ *permaculture* » ; un responsable de l'agroalimentaire veut développer « de la *permaculture* » près des enseignes Casino pour les approvisionner en produits locaux. Ce concept à la connotation apolitique, au départ loin d'être critiquable, qui réintègre le facteur naturel dans la fonction de production agricole, commence à énerver certains : « *Par le prisme biaisé de la permaculture, les gens imaginent une version facile et reposante de l'agriculture, très loin de l'approche complexe nécessaire lors de la création d'une ferme !* », peste Raoul Jacquin, paysan. C'est cette approche réductrice que l'économiste agricole Jean-François Le Clanche reproche également à la vague des micro-fermes : « *Si pendant des années le credo "toujours plus grand" a conduit notre agriculture au goulet d'étranglement actuel, un credo "toujours plus petit" ne fera pas mieux !* »

LA MICRO-FERME, UNE AGRICULTURE DE NICHE ?

Dans son travail de thèse sur la petite agriculture, l'économiste agricole a

étudié les facteurs de résilience des petites fermes qui, malgré une chute vertigineuse de leur nombre depuis un siècle, semblent aujourd'hui se stabiliser autour de 20%. Toutes ne résistent pas au rouleau compresseur de l'agroindustrie mais celles qui y parviennent ont combiné une grande maîtrise de leur système avec un « facteur innovant » (adaptation territoriale, originalité dans la commercialisation, variation agronomique...), répondant aux demandes de marchés de niche. Mais, comme le souligne Jean-François Le Clanche ou Kevin Morel⁵, les petites fermes ont toujours existé ! Entendre une phrase comme « *On a tout à inventer* », lors de la « journée micro-fermes » à AgroParisTech le 21 novembre dernier, ou voir Maxime de Rostolan clamer qu'il va changer l'agriculture de demain par « l'innovant » concept des micro-fermes, doit faire rager plus d'un paysan. Malgré son tee-shirt *Farmers Power*, Maxime de Rostolan n'est pas un paysan et semble bien occupé par ses actions de communication, avec peu de temps à consacrer à la ferme de son

5 - Qui vient d'achever une thèse d'agronomie réalisée à AgroParisTech sur la viabilité des micro-fermes (cf. TRI 450).

association qui, d'ailleurs, peine à présenter des résultats économiques et agronomiques satisfaisants. L'absence d'agriculteurs dans les partenaires de Fermes d'avenir, au profit de firmes comme Métro ou Fleury Michon, fait que la qualification de rêveur ingénu semble davantage convenir à Maxime de Rostolan que celle de paysan révolutionnaire. Le projet de Fermes d'avenir reçoit plus de soutien des géants de la grande distribution, qui y voient une opportunité de marché, des politiciens ou des instituts de recherche que des associations militantes, comme celles d'Inpact. Certainement car cette « alternative » ne bouscule que trop peu le système agricole et les (des)équilibres actuels, et ne rassure pas quant au repositionnement légitime de l'agriculteur au centre des filières. Restent les néo-ruraux, désespérés dans leur recherche de foncier, qui voient dans des projets d'installation en micro-fermes, une potentialité d'installation sur les miettes foncières abandonnées par l'agriculture industrielle.

■ PAULINE SALCEDO (TRANSRURAL)

Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner en ligne sur :
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

La revue associative des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue mensuelle portée par des mouvements associatifs d'éducation populaire à vocation rurale et agricole.

En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles. *Transrural* entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Le rural a rendez-vous avec la ville ; La forêt, entre patrimoine financier et naturel ; L'agriculture locale, nouveau champ d'action politique des collectivités).

Sans publicité, à but non lucratif, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



BON D'ABONNEMENT

Pour un abonnement d'un an (10 numéros) :

- Tarif normal : 55€ ; tarif réduit (étudiants, chômeurs, abonnements groupés – à partir de 5 personnes) : 45€ ; tarif association : 80€ ; tarif institution (bibliothèques, collectivités, services...) : 90€ ; tarif découverte (3 numéros) : 25€.
- À l'étranger : tarif normal : 65€ ; tarif institution : 95€.

Pour un abonnement 2 ans (20 numéros) : tarif normal : 95€ ; tarif association : 150€ ; tarif institution : 170€.

Nom : Société :

Prénom : Mail :

Adresse :

Comment avez-vous connu *Transrural*? :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Si vous souhaitez faire découvrir la revue,
indiquez ici les coordonnées de la personne de votre choix, nous lui enverrons un numéro :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Règlement par chèque à l'ordre de Transrural Initiatives ou par mandat administratif
à envoyer à Transrural Initiatives - 58, rue Regnault - 75013 Paris

transrural@globenet.org

